



Convocation gendarmerie suite à une demande d'huissier

Par Touygui67890

Bonsoir a tous

Pas sur d'être sur le bon sujet navré d'avance.

Merci de m'aider à voir clair:

je me suis rend à 14h à la gendarmerie suite a une convocation,j'apprends qu'1 lettre envoyé par 1cabinet d'huissier a la gendarmerie et le motif de ma présence, chez eux .

c'est normal de ce faire convoqué pour ça??

Il me demande mon Patrimoines, les sommes en liquide en ma possession, nom employeur, objet de valeur etc etc..

Le cabinet d'huissier a demander 1enquête des gendarmes pour des loyer impayé datant de 2017.

J'ai été surpris de cette convocation pour un motif pareil.

Je voulais savoir si c'était normal de ce faire convocation en gendarmerie sur demande d'huissier sachant que j'ai quitté le logement depuis et actuellement a ASS sa ma laissé perplexe cette situation les gendarmes s'occupent des recouvrement les loyer impayé ? Et l'huissier a de tel pouvoir de mandatée une enquête de gendarmerie ? Je précise que en dehors de cette ancienne affaire je n'es rien a me reprocher ne fume pas et ne boit pas sans enfants célibataire total j'ai 57ans et aucune affaire en cours hormis cette ancienne dette locative.

Merci de vos réponses pour m'aider à comprendre cette situation qui me semble surprenante pour une dette de loyer.

Bonne soirée à tous

Par ESP

Bonjour

C'est en effet normal si l'huissier dispose d'un jugement à

Par Touygui67890

Bonjour

Ok merci de toute façon lorsque que j'ai dit dette locative de 2017, sa était rapide aucune demande de vérification sur mon identité ni même insister sur les bien, ils mon dit, vous avez rien, rien a déclaré, merci au revoir.

Merci pour l info a l avenir je me déplacerai pas.

Par ESP

Cela vous regarde...